

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1816

Artikel: Que deviendra le franc suisse à terme? : Après la crise financière et bancaire, la récession et la relance, il faudra se préoccuper d'inflation et de taux de change
Autor: Robert, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Point de vue: difficile de concilier l'affaire UBS avec une pensée libérale

La Suisse, UBS et les Etats-Unis

Invité: Benoit Genecand (4 mars 2009)

Felix E. Müller, rédacteur en chef de la *NZZ am Sonntag*, en témoigne involontairement ce week-end (1er mars) dans son hebdomadaire. Dans un difficile exercice d'équilibrisme, M. Müller écrit tout et son contraire: UBS dispose d'une garantie de l'Etat suisse et ne peut donc pas faire faillite; UBS dispose de suffisamment de fonds propres et ne va donc pas faire faillite; le sort de UBS se jouera au USA et les attaques contre la banque sont en fait des attaques contre la place financière suisse; le gouvernement suisse doit se garder de faire du micro management ou de se mêler des affaires courantes de UBS, ceci pouvant avoir des conséquences fatales comme l'a montré le cas Swissair/Swiss (*sic!* il fallait oser!).

Du côté des bonnes nouvelles pour la banque, l'arrivée d'un nouveau patron, Oswald Grübel, «étonnamment

calme», selon les journalistes de la *NZZ am Sonntag* qui l'ont interviewé.

Du côté des mauvaises nouvelles: la détermination américaine sur la question des 52'000 noms et la perspective de voir le fisc américain obtenir gain de cause devant les tribunaux de Miami avant la fin 2009. Une répétition annoncée du scénario des deux dernières semaines?

On peut (se) poser la question suivante: pourquoi ne pas nationaliser UBS et ainsi indiquer aux USA (et accessoirement aux pays européens) que le conflit est diplomatique plus qu'économique. Au monde politique ensuite de déterminer, dans cette question cruciale du secret bancaire, quelles concessions il est prêt à faire.

Ou, alternative: prendre note officiellement des assurances

de la banque concernant ses fonds propres et indiquer que, en conséquence, l'Etat suisse ne remettra pas d'argent. A l'extrême limite, si un défaut devait néanmoins advenir, l'Etat suisse se contenterait alors de protéger la partie helvétique du business. Cette approche, qui reconnaît une autonomie et un statut privé à UBS, a l'avantage de signaler à ceux qui attaquent la banque qu'il devront en souffrir les conséquences si ces attaques provoquent la faillite: soit des pertes d'emplois sur sol américain et un risque systémique pour les banques américaines qui entretiennent des relations d'affaires avec UBS.

En voulant garder l'indépendance (de façade) tout en assurant tout le monde que la Suisse ne laissera pas UBS faire faillite, il semble bien que l'on cumule les inconvénients.

Que deviendra le franc suisse à terme?

Après la crise financière et bancaire, la récession et la relance, il faudra se préoccuper d'inflation et de taux de change

Alain Robert (5 mars 2009)

Si l'on en croit le bulletin mensuel de statistiques économiques de la BNS du mois de février 2009, les masses monétaires M1 et M2 se sont accrues dans des proportions considérables entre le mois d'octobre 2008 et le mois de janvier 2009. Les

chiffres comparatifs sont les suivants:

Mios CHF	M1	M2
Oct. 2008	275'895	440'854
Jan. 2009	343'360	537'450
Hausse	67'465	96'596

Ainsi donc, si l'on prend en compte les deux mesures les plus fines de la masse monétaire suisse en circulation (**M1**: soit l'équivalent des billets, pièces et dépôts à vue, et **M2**: le même chiffre augmenté des dépôts à termes inférieurs ou égaux à deux ans

et des dépôts assortis d'un préavis de remboursement inférieur ou égal à trois mois) on doit constater qu'elle s'est subitement accrue de 67 à 97 milliards, selon le mode de calcul et la notion prise en compte.

On peut assez facilement imaginer que cette augmentation est due à la situation internationale et singulièrement au sauvetage (à crédit?) d'une grande banque suisse. A côté de cette augmentation considérable et très inhabituelle des masses monétaires – plus importante en quatre mois que pendant les deux années consécutives de juin 2001 à juin 2003 –, la BNS emprunte sur le marché des capitaux, tout particulièrement depuis le mois d'octobre 2008, qui a vu fleurir l'émission de bons du trésor CH libellés en francs suisses et en US dollars. Comme elle n'est pas tenue de publier le résultat de la souscription de ces emprunts... la BNS ne les publie pas. On peut toutefois lui faire confiance: elle trouve des amateurs.

Sans tomber dans aucun des

dogmes des théories économiques, on doit au moins relever que ce qui est rare est cher, et ce qui l'est moins affiche un prix plus abordable. Ce qui est extrêmement répandu est lui plutôt bon marché, voire sans valeur. Les statistiques de la Banque centrale européenne et de la FED font apparaître aussi des augmentations de ces masses monétaires pour la période en question.

En bonne théorie économique classique, le niveau de la masse monétaire est important parce qu'il a un impact direct sur l'inflation selon l'équation:

$$MV = PQ$$

où **M** représente la masse monétaire, **V** la «*vitesse de circulation de la monnaie*», soit le nombre de fois qu'une unité monétaire change de main chaque année, **P** le prix moyen des produits vendus chaque année et **Q** la quantité moyenne vendue chaque année.

En d'autres termes, si la masse monétaire augmente plus vite que la croissance du PIB, il est

plus que probable que l'inflation suive rapidement. Mais lorsque le PIB régresse et que la masse monétaire enflé, on doit résolument se poser la question de la valeur intrinsèque de cette monnaie en comparaison internationale.

Il paraît aujourd'hui assez clair que l'administration Obama a choisi à terme de laisser filer le dollar pour pouvoir financer son déficit abyssal. En l'état actuel des choses, la BNS semble assez bien jouer son rôle, mais elle prend indiscutablement un risque sur l'indice de solvabilité du pays. Il reste que des masses très importantes de capitaux notamment chinois ou moyen – orientaux sont désespérément à la recherche de placements sûrs et représentant donc une importance politique de taille mondiale.

La question de la survie du franc suisse aux côtés de l'euro se joue sans doute dans un terme moyen de trois à cinq ans, et ceci sans que la Suisse ne puisse y changer grand chose.

«Cassis de Dijon»: tout est gagné, sauf l'honneur

Les consommateurs vont bénéficier de l'alignement sur l'UE sans contrepartie ni participation aux décisions, prix du maintien d'une indépendance factice

Albert Tille (6 mars 2009)

Le Conseil des Etats plébiscite l'application par la Suisse du principe «*Cassis de Dijon*» (DP 1713). Les produits autorisés à la vente dans l'Union européenne seront admis dans notre pays, même s'ils ne sont pas conformes aux normes

fixées par la législation suisse. Selon les calculs des services de Doris Leuthard, ces importations facilitées vont faire chuter les prix.

Le pragmatisme de la politique européenne du Conseil fédéral

est tout gain pour les consommateurs qui réaliseront quelque 2 milliards d'économies chaque année. Savourons donc ce succès économique. Mais n'oublions pas le prix de l'abandon de notre honneur national. La